

de se rendre à la réunion, il ne fait alors aucun doute que la conférence sera d'autant mieux réussie. Si le président ne peut y aller, le Canada coopérera avec son représentant, le vice-président Nixon.

Jusqu'ici, il est question que la délégation du Canada à la réunion des chefs d'État soit composée du premier ministre, le très honorable M. Diefenbaker, du ministre de la Défense nationale, du ministre des Finances et de moi-même. Feront également partie du groupe canadien, des membres du personnel des divers ministères, ainsi que ceux qui font partie de la mission permanente à l'OTAN et qui sont déjà sur les lieux.

J'ai l'intention de partir le 12 ou le 13, afin de rencontrer les chefs des missions canadiennes qui seront à Paris le 13 et le 14. De cette façon, nous serons en mesure de nous enquérir auprès de ces messieurs de certains aspects du problème qui sera étudié et de connaître aussi rapidement que possible la nature des débats et des questions au programme.

Je rends hommage au personnel permanent du ministère des Affaires extérieures, quand, m'en rapportant aux dépêches télégraphiques, je dis que le Canada a été le premier, après l'entretien du président Eisenhower avec le premier ministre MacMillan, à Washington, à proposer aux autres pays de l'OTAN de préparer un ordre du jour. Je n'en connais pas encore les détails, mais j'en ai une idée générale. Toutefois, on n'a pas rédigé le texte définitif du programme qui n'a pas encore été approuvé.

Je ne ferai que parler en passant du caractère général de la réunion, comme nous l'entrevoions ici. Nous nous réunissons tout d'abord pour étudier la collaboration militaire quant à l'augmentation de nos moyens de prévention de toute agression. Sur ce point, je puis vous affirmer, monsieur le président, ainsi qu'aux membres du Comité, que le Canada va tâcher de faire toute sa part dans cet effort de coopération.

Dans mon discours à la Chambre, j'ai cherché à expliquer à MM. les députés notre point de vue concernant les aspects politiques de la réunion de l'OTAN, et je n'ai pas l'intention de traiter encore cette question.

Je sais qu'il est bien facile de dire que le Canada va faire toute sa part dans cet effort en vue d'augmenter nos moyens de prévenir les agressions. Cet énoncé est facile à faire, mais quand il s'agira de l'appliquer à des domaines multiples, ce sera plus difficile.

Dans le domaine de la production, le Canada approuvera la fabrication d'armes de toutes sortes. Si je puis me servir d'une phrase que j'avais coutume d'entendre dans les milieux industriels, le Canada acceptera la rationalisation des efforts répétés qu'ont faits les pays de l'OTAN afin de produire des armes nucléaires.

Il y a eu et il y existe encore, au sein de l'OTAN, une division des efforts dans ce domaine. Notre défense, la défense du Canada s'appuie sur le principe de l'équilibre des forces. D'autres États membres ont d'autres tâches. J'ose exprimer l'espoir que le Canada fera tout son possible pour réaliser ce projet qu'on réussira à rationaliser et à mieux comprendre les tâches des divers États membres, soit des 15 membres du Conseil de l'OTAN. C'est évidemment là le véritable sens du mot interdépendance.

L'autre question n'est pas uniquement de savoir quel est l'avancement scientifique de quelques-uns des États membres ou de tous les quinze, mais aussi d'être mis au courant des expériences et des recherches scientifiques qui ont été faites dans ce domaine. On a exprimé l'espoir que, moyennant certaines modifications à la loi McMahon des États-Unis, il y aura plus grande liberté d'échange de renseignements atomiques et une coordination des efforts à cet égard.